

# BILLET D'ACTUALITÉ

## *1<sup>ER</sup> Sommet international sur l'espace : l'Europe spatiale à l'heure de la puissance ?*

*Par Emmanuelle Pérès, Directrice générale de la Fondation Prospective & Innovation*

- *Le premier Sommet international sur l'espace a réuni 90 pays et près de 1 100 entreprises autour de Macron, von der Leyen et Philippe Baptiste : un signal fort d'une Europe qui veut devenir une puissance spatiale « compétitive, autonome et ambitieuse ».*
- *Ariane 6, IRIS<sup>2</sup> et la question du vol habité illustrent une même quête d'autonomie stratégique, portée par une forte hausse des investissements publics — 35 Mds€ pour l'Allemagne, 10 Mds€ pour la France d'ici 2030.*
- *Cette montée en puissance ne suffit pas : Paris et Berlin restent divisés sur la stratégie à adopter, laissant ouverte la question d'une véritable politique spatiale européenne commune.*

Faut-il voir dans le **premier Sommet international sur l'espace**, organisé à **Paris les 9 et 10 septembre 2026**, une inflexion voire un tournant pour l'Europe ? Autour d'Emmanuel Macron, d'Ursula von der Leyen et de Philippe Baptiste, ainsi que des deux envoyés spéciaux du sommet, Thomas Pesquet et Hélène Huby, le rendez-vous a réuni **90 pays et organisations internationales et près de 1 100 entreprises**.

Le sujet était mondial : économie spatiale, science et exploration mais aussi sécurité et gouvernance d'un espace devenu plus encombré, plus concurrentiel et plus disputé.

**6 textes ont été publiés à l'issue du sommet.** 4 portent sur les règles et les biens communs de l'espace : utilisation pacifique, sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique ; gestion des fréquences ; accès, ouverture et intégrité des données scientifiques spatiales ; ouverture internationale du programme européen Copernicus.

Les deux autres changent de registre et concernent directement les ambitions européennes. **Europe as a 21st Century Space Power**, signé par 23 États européens, appelle à une Europe spatiale « compétitive, autonome et ambitieuse ». Un second texte appelle les États membres de l'Agence spatiale européenne (ESA) à renforcer l'exploration spatiale européenne.

Ces 6 textes dessinent ainsi un double mouvement : coopérer pour gouverner un espace qui est par nature mondial tout en maîtrisant davantage les technologies et les infrastructures dont l'Europe dépend.

Comme le résume Thomas Pesquet, « **Le spatial n'est pas un Far West** ». La compétition croissante ne fait pas disparaître la nécessité de règles communes et de coopération internationale mais elle change la nature des enjeux. Communications, navigation, observation de la Terre, défense, renseignement ou gestion des crises dépendent désormais de capacités spatiales.

Le texte signé par les 23 États européens le dit explicitement : **l'espace est devenu une infrastructure critique** et l'Europe doit réduire ses dépendances à l'égard de technologies, d'infrastructures,

d'opérateurs et de services non européens dans les domaines stratégiques. Maîtriser un lanceur, une constellation de satellites ou une technologie de navigation n'est donc plus seulement un enjeu scientifique ou industriel : c'est aussi une condition de l'autonomie de décision.

L'Europe reste loin des moyens déployés par les États-Unis ou la Chine et conserve des dépendances importantes. Mais la question est désormais clairement posée : quelles capacités doit-elle impérativement maîtriser pour préserver son autonomie ?

### **L'autonomie européenne à l'épreuve des faits**

Cette recherche d'autonomie se traduit déjà par des choix très concrets. 3 dossiers ont ainsi été mis en avant à Paris : **l'accès autonome à l'espace avec Ariane 6, les communications sécurisées avec IRIS<sup>2</sup> (Infrastructure de Résilience, d'Interconnexion et de Sécurité par Satellite) et, à plus long terme, la question du vol habité.**

#### **Ariane 6 : consolider l'accès autonome à l'espace**

Premier signe concret : **Amazon a commandé six lancements supplémentaires d'Ariane 6** pour sa constellation Amazon Leo, portant son engagement total à **24 lancements d'ici 2031.**

Le contrat est commercial, mais il est aussi stratégique. Après l'arrêt d'Ariane 5 et les retards d'Ariane 6, l'Europe avait dû confier certaines missions à SpaceX. L'enjeu n'est donc pas seulement de disposer d'un lanceur performant, il s'agit de maintenir une capacité autonome de mise en orbite et une cadence suffisante pour assurer sa viabilité économique.

L'autonomie technologique ne se décrète pas : elle suppose aussi une infrastructure industrielle durable.

#### **IRIS<sup>2</sup> : après Galileo, une nouvelle brique de souveraineté**

La guerre en Ukraine a montré qu'une constellation commerciale de satellites pouvait devenir une infrastructure critique pour un pays et ses forces armées. Dès lors, les communications des gouvernements et des armées européennes peuvent-elles durablement dépendre d'infrastructures contrôlées hors d'Europe ?

IRIS<sup>2</sup> apporte une 1<sup>ère</sup> réponse avec une constellation européenne destinée notamment aux communications gouvernementales sécurisées.

Avec Galileo pour la navigation, Copernicus pour l'observation, Ariane pour l'accès à l'espace et désormais IRIS<sup>2</sup> pour les communications sécurisées, **l'Europe dispose déjà de plusieurs des briques essentielles à son autonomie spatiale.** Le défi consiste désormais à les articuler plutôt qu'à juxtaposer les programmes.

#### **Le vol habité : la prochaine frontière ?**

L'Europe possède ses lanceurs, ses satellites et ses astronautes mais **elle ne peut toujours pas envoyer seule un équipage en orbite.**

Le sommet a remis cette question sur la table en appelant à renforcer les capacités européennes d'exploration. Le choix est plus lointain, mais tout aussi stratégique : faut-il concentrer les moyens sur les infrastructures immédiatement indispensables ou investir dès aujourd'hui dans les véhicules réutilisables, la robotique et les infrastructures orbitales susceptibles de structurer l'espace dans vingt ans ?

## Quelle stratégie européenne ?

Ariane 6, IRIS<sup>2</sup> et le débat sur le vol habité témoignent d'une même volonté de renforcer les capacités européennes. Cette ambition se retrouve également au niveau national, avec une forte remontée des investissements publics dans le spatial. **L'Allemagne prévoit d'investir quelque 35 Mds€ d'ici 2030** dans ses capacités spatiales militaires. **La France accélère également, avec environ 10 Mds€** consacrés au spatial dans la programmation militaire 2024-2030.

Mais cette montée en puissance ne signifie pas nécessairement convergence des stratégies. **Paris défend davantage une logique de préférence européenne et d'autonomie stratégique tandis que Berlin souhaite conserver plus de latitude dans le choix de ses fournisseurs, notamment américains.** L'absence de Friedrich Merz à Paris alors que l'Allemagne était associée à l'initiative, a été remarquée. Elle ne signifie évidemment pas que Berlin se désintéresse du spatial mais cette divergence n'est pas anecdotique : elle interroge sur la capacité de l'Europe à mutualiser ses investissements plutôt qu'à les disperser entre programmes nationaux concurrents, un écueil déjà observé dans la défense. Dit autrement, il s'agit de la capacité européenne à transformer la montée en puissance des capacités nationales et européennes en une véritable stratégie spatiale commune. Elle rappelle en revanche la question qui reste ouverte : comment ?

## Quand la recherche devient une question de souveraineté

Le lien entre spatial, recherche et souveraineté est formulé explicitement par Philippe Baptiste, ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace : « **Le spatial est une illustration évidente des liens qui existent entre recherche, innovation et souveraineté.** » Le spatial montre combien il devient difficile de dissocier recherche, maîtrise technologique, industrie et autonomie stratégique. Ariane, Galileo, Copernicus ou IRIS<sup>2</sup> n'existeraient pas si leur développement avait été soumis au seul critère de la rentabilité immédiate. Ils résultent de choix scientifiques, technologiques et industriels portés dans la durée par les États et les institutions européennes.

C'est précisément la conviction défendue par Jean-Pierre Raffarin et Agnès Buzyn dans leur tribune *La recherche et le progrès scientifique relèvent du régalien*, publiée à l'occasion de notre séminaire sur la diplomatie scientifique : dans un monde où la puissance dépend de plus en plus de la capacité à produire des connaissances et à maîtriser les ruptures scientifiques et technologiques, **la recherche ne peut être considérée comme une politique publique parmi d'autres.** Elle engage directement la souveraineté et la capacité d'un pays à préparer son avenir.

Il ne s'agit évidemment pas d'opposer l'État au marché. Mais l'État est utile pour développer une vision à long terme, construire les infrastructures, développer les compétences et faire émerger les technologies sur lesquelles peuvent ensuite s'appuyer aussi bien les industriels historiques qu'une nouvelle génération d'entreprises.

Le spatial rend cette mécanique particulièrement visible. Dès lors que la défense, les communications, l'observation du climat, la navigation ou le renseignement dépendent de technologies spatiales, la frontière entre politique scientifique, politique industrielle et politique de souveraineté devient de plus en plus ténue. **Ne plus maîtriser certaines technologies critiques, c'est aussi risquer de perdre une part de sa liberté de décision.**

La France et l'Europe disposent déjà de nombreuses capacités. Reste à déterminer comment les articuler : quelles technologies devons-nous impérativement maîtriser ? Quelles dépendances pouvons-nous accepter ? Quels investissements de recherche devons-nous inscrire dans la durée ? C'est en cela que la recherche et la technologie relèvent du régalien.

Le sommet de Paris a eu le mérite de nommer clairement l'enjeu. Reste à l'Europe à s'en donner les moyens : une stratégie spatiale commune ne peut se satisfaire de textes déclaratifs, des arbitrages budgétaires doivent être assumés dans la durée, au niveau national comme européen. C'est en cela que la recherche et la technologie relèvent du régalien.

**Emmanuelle Pérès**

Directrice générale

Fondation Prospective & Innovation